

Discussion en table ronde

Thème 1. La mixité des fonctions, la diversité des résidants : trouver le juste équilibre

Les caractéristiques du projet

- Le projet Bellechasse vise la création d'un milieu de vie complet. Il ne s'agit pas seulement de concevoir un nouveau quartier résidentiel mais de tisser un nouveau milieu de vie où il sera possible d'habiter, de travailler, de se récréer et d'accéder à une variété de commerces et de services utiles à la vie quotidienne.
- La composante résidentielle du projet vise à offrir un nouveau milieu de vie à une diversité de clientèles. Le projet dessiné permettrait la construction de 1 200 nouveaux logements dans des bâtiments de 3 à 8 étages, rendant possible une diversité de types de logements : maisonnettes superposées, logements traversants, logements sur corridor, etc.
- Diversité de typologies mais aussi diversité de clientèles ; il est proposé de bonifier la stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville en visant un objectif de 24 % de logements sociaux et communautaires (287 logements), dont 5 % d'ateliers d'artistes et 20 % de logements abordables (240 logements).
- Le centre de transport de la STM occupe une localisation privilégiée à l'intérieur du réseau à desservir et son maintien dans le secteur Bellechasse est un choix « durable ». La proposition vise la construction d'un nouveau concept de garage, sur plusieurs niveaux, où l'ensemble des activités sont exercées à l'intérieur du bâtiment. Le projet vise une certification LEED et s'intègre au secteur par un front commercial et de service sur la rue de Bellechasse, un toit vert et un traitement dynamique des façades.

Piste de discussion

Quelles sont les conditions nécessaires pour assurer la mixité des fonctions et la diversité des résidants pour le nouveau secteur Bellechasse ?

Piste de discussion « transversale »

Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants ?

Les Soirées Demain Montréal – Plan de développement de Montréal
Étude de cas : Le Programme particulier d'urbanisme du secteur Bellechasse
Le 12 novembre 2012

Discussion en table ronde

Thème 2. L'aménagement du domaine public et le verdissement : viser le confort, l'innovation et la durabilité

Les caractéristiques du projet

- Le projet se distingue par la place importante occupée par les espaces libres (parcs, promenades, sentiers, etc.) et par les interventions audacieuses sur le domaine public, tant pour les infrastructures existantes que pour les nouvelles interventions. Le projet propose la mise en place d'un réseau d'espaces libres et de voies publiques qui tisse un maillage serré, facilitant les déplacements à pied et à vélo et contribuant à mieux lier le nouveau Bellechasse au milieu urbain environnant.
- Le maintien du viaduc Rosemont-Van Horne constitue un choix fondamental; des interventions audacieuses sont proposées pour en faire une composante importante dans l'organisation du quartier : l'aménagement d'un parc linéaire et d'un belvédère, sur le tablier du viaduc et, l'aménagement d'une promenade urbaine, au niveau du sol.
- L'emprise des voies publiques permet de verdir le milieu et d'introduire des espaces plantés contribuant à la rétention des eaux de pluie.
- Un réseau d'espaces libres sillonne le quartier dans les axes nord-sud et est-ouest, permettant de lier le secteur au quartier environnant de même qu'aux espaces verts en bordure de la voie ferrée et le long de la rue de Bellechasse. Deux passages à niveau pour les piétons et les cyclistes sont proposés pour traverser la voie ferrée du CP.

Piste de discussion

Quelles sont les conditions nécessaires pour assurer le confort, l'innovation et la durabilité dans l'aménagement du domaine public et le verdissement ?

Piste de discussion « transversale »

Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants ?

Discussion en table ronde

3. Le réseau de voies de circulation : limiter la circulation automobile, favoriser le piéton et le cycliste, vivre sans voiture.

Le projet

- Le nouveau secteur Bellechasse vise à créer un milieu de vie complet où il sera possible de vivre sans voiture.
- Tout en rendant possible le fonctionnement du nouveau centre de transport, la grille de rues et de voies de circulation proposée vise à favoriser le piéton et le cycliste, tout en rendant le secteur accessible à l'automobile et en assurant le fonctionnement du nouveau centre de transport de la STM.
- La proposition établit une hiérarchisation du réseau des voies de circulation qui privilégie les déplacements des piétons et des vélos et qui dissuade la circulation de transit. Le projet propose la création d'un nouveau type de voie de circulation au cœur des îlots résidentiels, la « woonerf », partagée par les piétons, les vélos et les voitures.
- Le maintien du viaduc Rosemont-Van Horne constitue un choix fondamental; des interventions audacieuses sont proposées pour en faire une composante importante dans l'organisation du quartier : l'aménagement d'un parc linéaire et d'un belvédère, sur le tablier du viaduc et, l'aménagement d'une promenade urbaine, au niveau du sol.
- Un réseau d'espaces libres sillonne le quartier dans les axes nord-sud et est-ouest, permettant de lier le secteur au quartier environnant de même qu'aux espaces verts en bordure de la voie ferrée et le long de la rue de Bellechasse. Deux passages à niveau pour les piétons et les cyclistes sont proposés pour traverser la voie ferrée du CP.

Piste de discussion

Quelles sont les conditions nécessaires pour s'assurer de limiter la circulation automobile, de favoriser le piéton et le cycliste et de vivre sans voiture.

Piste de discussion « transversale »

Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants ?